Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Actes des sociétés (A) - Dépôt le 09/12/2024 - 165522 - 2002 B 08616 - 442 222 535 - ABERCROMBIE & KENT FRANCE

ABERCROMBIE & KENT FRANCE
Société par actions simplifiée
Capital social : 40.000 €
Siège social : 5 Passage d'Enfer 75014 Paris
R.C.S. Paris 442 222 535
(la « **Société** »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 25 OCTOBRE 2024

La société Sanctuary Retreats Ltd, société de droit anglais, dont le siège social est situé à St George's House, Ambrose Street, Cheltenham, Gloucestershire GL50 3LG, représentée par Ian Brimicombe,

Détenant la totalité des 40.000 actions composant le capital social de la Société (l'« **Associé Unique** ») a pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

1. Nomination de Ian Brimicombe en qualité de Président de la Société en remplacement de Monsieur Paul Mc Entegart, démissionnaire ; et
2. Pouvoir pour l'accomplissement des formalités légales.

Etant précisé que le cabinet KPMG S.A., Commissaire aux Comptes titulaire de la Société, a été régulièrement informé de l'adoption des décisions figurant à l'ordre du jour ci-dessus.

L'ASSOCIE UNIQUE A EN CONSEQUENCE PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

PREMIERE DECISION
Nomination de Ian Brimicombe en qualité de Président de la Société en remplacement de Monsieur Paul McEntergart, démissionnaire

L'Associé Unique, connaissance prise de la lettre en date du 25 octobre 2024 aux termes de laquelle Monsieur Paul McEntergart a fait part de sa démission de son mandat de Président de la Société, prend acte, en tant que de besoin, de la démission de Monsieur Paul McEntergart de son mandat de Président de la Société et lui donne quitus pour l'exercice de son mandat.

L'Associé Unique nomme, en qualité de nouveau Président de la Société, en remplacement de M. Paul McEntegart, pour une durée indéterminée Ian Brimicombe, né(e) le 15 Octobre, à 1963, de nationalité britannique, demeurant 12 Brassey Hill, Oxted Surrey, RH80ES, UK.

L'Associé Unique prend acte du fait que Ian Brimicombe accepte lesdites fonctions et déclare satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice du mandat de Président.

DEUXIEME DECISION
Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes, pour remplir toutes formalités de publicité ou autres prescrites par la loi.

* * *



L'Associé Unique
Sanctuary Retreats Ltd
Représentée par Ian Brimicombe